



**COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES
Mercredi 15 février 2023 – Montjoie-en-Couserans
COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE (*)**

Montels, le 16 février 2023

Le Comité syndical du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises s'est réuni le 15 février 2023 à Montjoie-en-Couserans, sous la Présidence de Kamel CHIBLI, Président du Syndicat mixte du PNR.

*** Le Président en compagnie de Sylvie DOLET, directrice de l'EPLEFPA (Etablissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole) de Pamiers ont signé une convention-cadre de partenariat.**

Le SMPNR et le CFPPA collaborent depuis près de dix ans et le lycée agricole de Pamiers s'est joint depuis 2015, pour des chantiers de restauration de milieux et d'ouverture de paysages. Il s'agit d'équilibrer les espaces entre prairies, pelouses... (milieux ouverts) et forêts, friches, accrus forestiers... (milieux fermés).

Cette nouvelle convention-cadre a pour objectif de renforcer ce partenariat et de l'ancrer dans la nouvelle Charte du PNR 2025-2040.

*** Le Président et les élus délégués ont voté le budget primitif 2023.**

Une présentation détaillée du budget a été faite, structurée sur les orientations suivantes :

- Equilibrer le budget de fonctionnement et réduire les dettes à court terme à fin 2023.
- Déployer un programme d'actions optimisé et ambitieux à hauteur de 1 millions d'euros.

Le Président a souligné que le budget primitif 2023 **ne prévoit pas d'augmentation des cotisations statutaires**, ce malgré l'inflation. Il a également rappelé que le SMPNR se tient à disposition des élus, pour **les aider dans leurs projets de transition écologique et le montage de dossiers leur permettant de valoriser la dotation Biodiversité, attribuée par l'Etat aux communes au titre de leur adhésion au PNR.**

* Les prochaines étapes de la révision de la Charte 2025-2040 du PNR ont été présentées à l'Assemblée.

La décision du Comité syndical du 9 novembre 2022, validant le projet de Charte a permis sa transmission à la Région Occitanie en vue de la suite de la procédure.

Une visite du PNR par les rapporteurs de la Fédération des PNR (FPNR) et du Conseil National de Protection de la Nature (CNP), accompagnés des services du Ministère de l'Ecologie, de la FPNR et de la Région est prévue début mars, sur 3 journées.

Les informations sur l'état d'avancement du projet et les documents produits sont disponibles sur la page internet du SMPNR dédiée à la révision de la Charte et actualisée périodiquement :

<https://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/le-parc%20quest-ce-que-cest/parc-naturel-regional-pyrenees-ariegeoises/revision-de-charte/>

* Mme la Sous-préfète de Saint-Girons a présenté **le projet de Réserve Naturelle Nationale Souterraine de l'Ariège (RNNS)**, projet « multi-sites » concernant une trentaine de cavités majoritairement incluses dans le PNR.

La chargée de mission de la DREAL Occitanie a détaillé en séance les diverses étapes de la concertation en cours, ainsi que les avancées sur la constitution d'un Comité de Pilotage.

(*) Ce document ne constitue pas le compte-rendu officiel, qui sera disponible après approbation lors de la prochaine réunion.

* Dans le cadre du programme de santé-environnement « mon parc naturel, ma santé », **un bilan de l'opération de prêt de vélo à Assistance Electrique (VAE) a été fait en séance.**

Depuis octobre 2020, le SMPNR propose aux habitants résidants à proximité de Saint-Girons, de tester l'usage d'un VAE pendant 2 à 3 semaines. L'objectif est d'éviter des déplacements en voiture et de les remplacer par de nouvelles habitudes de mobilité, aboutissant éventuellement à l'achat d'un vélo par l'emprunteur convaincu.

En 2021, cette opération de prêt a été également initiée à Foix, pour une période de 2 semaines par candidat.

En décembre 2022, un bilan de l'opération a été réalisé d'après les journaux de bord remplis par les candidats et les réponses à un questionnaire d'achat. Vous pouvez télécharger le compte-rendu de l'opération prêts de VAE : [ICI](#).

* Un bilan des actions réalisées **pour la lutte contre la pollution lumineuse et la préservation du ciel étoilé et des paysages nocturnes** a été présenté à l'Assemblée.

Dans le cadre de la stratégie de reconquête et de valorisation de la ressource nocturne, le SMPNR a accompagné les communes à questionner leur éclairage public, en termes de consommation énergétique mais aussi d'impact sur la biodiversité. Ce sont ainsi plus d'une trentaine de communes qui ont modifié leur stratégie d'éclairage public, et plus d'une vingtaine sont en réflexion active à ce sujet.

En parallèle, des ateliers participatifs et des animations de découverte et de valorisation de la ressource nocturne ont été organisés avec la participation de prestataires d'activité : hébergeurs touristiques, éducation à l'environnement, accompagnateurs en montagne...

* Destiné aux collectivités, le 1^{er} appel à projet « **concevoir et aménager des espaces publics adaptés au climat de demain** » (2020-2021), a permis aux communes volontaires (Carla-Bayle, Cazavet, Daumazan-sur-Arize, Quié et Saint-Girons), d'intégrer les solutions d'adaptation au changement climatique dans leurs projets d'aménagement d'espaces publics, en s'appuyant sur leurs ressources naturelles et paysagères.

Avec le soutien de la Région Occitanie, le SMPNR lance une 2^{ème} édition d'accompagnement des collectivités volontaires pour « concevoir et aménager des espaces publics adaptés au climat de demain » pour 2023-2024.

* Le Président a annoncé les dates des prochains événements qui sont en lien avec le Parc Pyrénéen des 3 Nations :

- 6/7 mai – Foire d'Ordino
- 7/8 mai – Foire de Tarascon/Ariège
- 11 juin – Foire d'Arros de Cardos
- 14/15 juillet – Estivale Lagorre, à Seix
- 12/13/14 août – Festival d'Art Terra Roia, à Vilamur
- 26 août – Trobada au Port de Bouët
- 29, 30 septembre et 1er octobre – Pitavola del Comapedrosa, à Arinsal
- 4/5 novembre – Foire Tardor, à Sort

Le prochain Comité syndical aura lieu dans le courant du printemps prochain.

(*) Ce document ne constitue pas le compte-rendu officiel, qui sera disponible après approbation lors de la prochaine réunion.